

PAT Châteauneuf de Grasse

Projet alimentaire pour approvisionner les cantines scolaires de la commune de Châteauneuf de Grasse et la CASA en fruits et légumes locaux et bio.

Projet infra-régional

Région : Provence Alpes Côte d’Azur

Structure porteuse du projet : La Ville de Châteauneuf

Responsable juridique de la structure : M. Delmotte

Coordinateur du projet : Commission d’Agriculture de Châteauneuf et Lionel Mario, chargé de mission pour le projet alimentaire

Résumé du projet (cible, actions et objectifs principaux, en 10 lignes maximum) :

Ce projet a pour but de conduire des actions à hautes valeurs environnementales et de favoriser une alimentation durable. Dans cet objectif, des actions de développement d’agriculture biologique, de structuration des filières d’approvisionnement et distribution, d’éducation, de solidarité d’accès à l’alimentation durable, de justice sociale et de recherche sur le sujet de l’agriculture durable seront mises en place. Un groupe local d’action qui sera composé d’élus et techniciens de la ville et de la communauté d’agglomération de Sophia-Antipolis, d’agriculteurs, d’associations et de citoyens sera régulièrement réuni pour nourrir le projet et les actions. Ce projet s’appuie sur des actions solides déjà réalisées et sur une série d’actions en développement qui font l’objet de cet appel à projet.

Être retenu dans le cadre de cet appel à projet du PAT, en partenariat avec l’ADEME et le ministère des Solidarités et de la Santé, permettrait de financer la mise en place d’un projet agricole permettant l’approvisionnement en légumes et fruits locaux à la Communauté d’Agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) ainsi que de contribuer à l’éducation alimentaire auprès des citoyens.

Durée du projet : 24 mois

Nombre de partenaires impliqués dans le projet : 10 partenaires

Partenaires impliqués et leurs contributions :

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
Un plus Bio	Association	Technique	
La CASA	Communauté d'agglomération	Politique	

AAP du PNA 2017-2018 – Candidature Commune Châteauneuf – Présentation synthétique du projet

ESAT Prelude	Etablissement médico-social	Technique	
CFPPA – Lycée Agricole	Centre de formation	Technique	
INRA Sophia-Antipolis	Institut de Recherche	Technique	
Fondation d'Auteuil	Association		Technique
Les Jardins de la Vallée de la Siagne	Association	Technique	
Chambre d'Agriculture 06	Chambre consulaire		Technique
Chambre des métiers et de l'artisanat	Chambre consulaire	Technique	
DRAAF PACA	Service déconcentré de l'Etat		
Agribio 06	Association de producteurs en AB	Technique	
Produire à Châteauneuf pour manger Bio à la CASA	Association abritée	Technique	
La CASA	Communauté d'Agglomération	Financière et Technique	

Calendrier synthétique (dates et étapes-clef du projet) : Annexe 1

Budget prévisionnel global du projet : 252 000 euros

Subvention demandée : 83 200 euros (Annexe 2)

Le Projet d’Alimentation Territoriale de Châteauneuf de Grasse

Résumé du projet :

La commune de Châteauneuf de Grasse est la structure porteuse de ce projet Alimentaire Territorial. Ce projet a pour but de conduire des actions à hautes valeurs environnementales et de favoriser une alimentation durable. Dans cet objectif, des actions de développement d’agriculture biologique, de structuration des filières d’approvisionnement et distribution, d’éducation, de solidarité d’accès à l’alimentation durable, de recherche sur le sujet de la gouvernance alimentaire durable seront mises en place. Un groupe local d’action qui sera composé d’élus et techniciens de la ville et de la communauté d’agglomération de Sophia-Antipolis, d’agriculteurs, d’associations et de citoyens sera régulièrement réuni pour nourrir le projet et les actions. Ce projet s’appuie sur des actions solides déjà réalisées et sur une série d’actions en développement qui font l’objet de cet appel à projet. La commune de Châteauneuf développera ses actions dans différents lieux de la ville au profit des différents publics : enfants et jeunes, familles, citoyens, professionnels, monde économique, étudiants et chercheurs et pourra étendre ses actions auprès d’autres communautés de la CASA.

Ce Projet Alimentaire Territorial veut montrer qu’une petite ville peut viser une souveraineté alimentaire pour ses habitants et créer une dynamique de gouvernance alimentaire sur un territoire plus large comme celui de la CASA. La ville de Châteauneuf poursuit les efforts du projet innovant de Mouans-Sartoux se trouvant également au cœur du bassin Cannes-Grasse-Antibes représentant 450 000 habitants. Il s’agit là d’une vraie opportunité de sensibiliser un territoire très urbanisé et touristique dans sa bande littorale, où le foncier est extrêmement onéreux. Il est important de montrer qu’une autre voie est possible et qu’il est possible de nourrir ce territoire de manière durable dans les décennies à venir mais aussi de préserver des terres pour les générations futures.

Être retenu dans le cadre de cet appel à projet du PAT, en partenariat avec l’ADEME et le ministère des Solidarités et de la Santé, permettrait de financer la mise en place d’un projet agricole permettant l’approvisionnement en légumes et fruits locaux à la CASA ainsi que de produire des documents pour partager nos expériences et continuer le travail d’éducation alimentaire auprès des citoyens et plus particulièrement en cantine scolaire.

Mode de gouvernance :

Châteauneuf, ville de 3200 habitants, est administrée par un conseil municipal de 23 élus et fait partie de la CASA. Au sein de la commune, une Commission de l’Agriculture a été mise en place composée de 2 personnes de la liste majoritaire et 2 personnes de la liste d’opposition pour promouvoir une agriculture durable. L’équipe municipale ainsi que celle de la CASA mène une

AAP du PNA 2017-2018 – Candidature Commune Châteauneuf – Présentation synthétique du projet

politique qui prend en compte les besoins des citoyens d'aujourd'hui mais aussi des générations futures en entreprenant des projets innovants et ambitieux.

C'est ainsi qu'a été entrepris le projet agricole du domaine des Ferrages (Annexe 3) dans le cadre du projet alimentaire territorial. L'objet de ce projet est de permettre la structuration et l'approvisionnement local de fruits et légumes aux communes de la CASA. C'est projet participatif entre les producteurs, les bénéficiaires usagers des services et les consommateurs.

I. Description du projet

1) Diagnostic : Contexte du projet et description des besoins

Châteauneuf de Grasse est une commune faisant partie de la CASA comportant 24 communes sur la Côte d'Azur, région touristique où le foncier est très coûteux et rare. Un enjeu majeur est donc de construire un système d'approvisionnement d'alimentation majoritairement en agriculture biologique en circuit de proximité. Un besoin en produit biologique et local est d'ailleurs ressenti dans les cantines et restauration collective mais peu de produits sont disponibles et les quantités sont insuffisantes pour valoriser correctement une offre locale. À cela s'ajoute de nombreux freins ou contraintes qui dissuadent l'exploitation des surfaces agricoles existantes (spéculation foncière, entraves institutionnelles des acteurs locaux). Une démarche PAT devrait permettre de lever partiellement les contraintes au développement et de valoriser le patrimoine agricole local au service de la satisfaction d'un besoin alimentaire de qualité porté par les restaurants scolaires. En effet, Châteauneuf veut promouvoir les spécificités locales alimentaires qui participent à l'image du territoire et mettre à disposition du consommateurs en restauration collective des produits de qualité qui valorisent les circuits courts de production.

2) Genèse du projet

La Commune de Châteauneuf s'est fortement engagée pour favoriser le développement de l'agriculture sur son territoire et mène un politique agricole ambitieuse. Elle l'a montré en 2011 puis en 2013 en mettant en œuvre un Plan Local d'Urbanisme courageux, créant ainsi plus 180 hectares d'espaces agricoles potentiellement cultivables soit 20% de son territoire permettant de contribuer à une autosuffisante alimentaire sur le territoire. Une procédure de mise en place de zone agricole protégée sur 50 hectares sur la commune est en cours, ceci permettrait une diminution des friches et une installation plus facile des agriculteurs. En septembre 2017, la mairie a d'ailleurs acheté un terrain agricole de 5 ha ayant pour but d'approvisionner sa commune en fruits et légumes bio.

La commune est aussi membre de l'association Réseau PACA 21, outil d'échanges sur les bonnes pratiques et les projets de développement durable entre collectivités territoriales et fait partie de l'association Un plus BIO qui a pour but de favoriser l'introduction d'une alimentation bio et durable en restauration collective.

Un restaurant scolaire intégrant une cuisine centrale a été construit à proximité des écoles. Ce projet est conçu pour préparer jusqu'à 500 repas par jour, ce qui peut absorber environ 10

tonnes de fruits et légumes frais par an. À partir de septembre 2017, un tri des déchets à été mis en place et avec l'aide d'animateur une pesée des aliments jetée devrait également être mise en place pour sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

3) Objectif du projet

Les objectifs de notre projet sont :

- développer des productions alimentaires biologiques destinées à la population locale et en particulier aux restaurants collectifs : cantines scolaires, centres aérés, établissements pour personnes âgées en priorité sur la CASA,
- développer une agriculture locale à travers la mise en place d'un incubateur-couveuse agricole
- offrir un espace d'expérimentation aux start-up agricoles œuvrant pour le développement de l'alimentation durable
- participer à l'éducation alimentaire des citoyens

4) Bénéficiaires du projet

- la population de Châteauneuf de Grasse (3 200 habitants) qui bénéficie directement de ce projet : les cantines scolaires, les classes agricoles, les chercheurs et enseignants et les citoyens
- la population d'un territoire plus large, la CASA composé de 16 communes (178 200 habitants) : qui pourra bénéficier d'une alimentation locale et de nombreux services :
 - de l'offre d'alimentation locale (approvisionnement en fruits et légumes)
 - d'une aide à l'installation des jeunes agriculteurs
 - des innovations et recherches de la couveuse agricole
- les collectivités territoriales françaises qui auront à disposition les résultats de ce projet pour une mise en œuvre sur leur territoire.

II. Mise en œuvre

1) Description de l'action :

- Mise en place du projet agricole de Châteauneuf pour approvisionner les cantines scolaires de Châteauneuf et de la CASA en produits issus de l'agriculture biologique

La ville de Châteauneuf veut répondre à un double objectif pour une alimentation durable : d'une part favoriser un circuit d'approvisionnement local et prioritairement biologique et d'autre part aider à l'installation des agriculteurs et à l'innovation en termes d'agriculture durable. Dans cette optique, l'Agenda 21 de la ville de Châteauneuf fixe déjà un objectif d'atteindre 100 % d'approvisionnement local et biologique pour les fruits et les légumes en cantine scolaire en 2019 ce qui représente plus de 250 repas, elles sont pour l'instant approvisionnées à plus de 20 % des repas en bio.

La ville de Châteauneuf de Grasse a donc décidé d'acquérir une parcelle de 5 hectares de terres agricole déjà certifiée en agriculture biologique qui serait un lieu dédié à l'agriculture et à l'approvisionnement local des cantines.

La surface du domaine permet d'obtenir un rendement telle qu'il répond à un besoin de plus 700

repas ouvrant des possibilités approvisionnement local aux restaurations collectives de la CASA (Les communes d’Opio, Bar-sur-Loup, Le Rouret et Roquefort-les-pins sont déjà demandeuses d’un approvisionnement local).

La ville de Châteauneuf étant également engagée auprès de la jeunesse et plus particulièrement dans l’insertion professionnelle, elle veut faire appel à une association promouvant ces valeurs pour l’entretien de du domaine.

Explication des choix méthodologiques employés :

Châteauneuf a acquit une parcelle agricole certifiée par Ecocert en agriculture biologique en octobre et a engagé un diagnostic des terres agricoles. Le diagnostic des terres agricoles a été réalisé par Tercia. Suite à l’échange, dans un premier temps pour la remise en état de la parcelle, l’option retenue sera de dissocier et engager simultanément la proposition de mise en culture de la parcelle cultivable en maraîchage par Les Jardins de la Siagne, et de prise en charge des autres parties par la fondation d’Auteuil. La fondation d’Auteuil fait la promotion de la justice sociale en s’engageant dans la réinsertion des jeunes en grandes difficultés dans le monde professionnel. Certaines actions ont été lancées par la commune pour favoriser l’agriculture, par exemple le prix de l’eau à usage agricole sera moins cher à 30 centimes par m³.

Nombre de réalisations prévues :

Sur 2 ans, l’objectif est d’approvisionner les cantines scolaires de la ville de Châteauneuf et si le rendement le permet d’autres cantines scolaires de la CASA comme Opio, Bar-sur-Loup, Le Rouret et Roquefort-les-pins qui sont déjà demandeurs.

Suivi de l’action :

L’action sera suivie par le rendement qui doit permettre au moins l’approvisionnement en légumes et fruits bio pour les restaurations collectives de la commune de Chateauneuf.

2) Description de l’action :

– Création d’un « incubateur-couveuse » agricole pour aider à la formation et l’implantation des agriculteurs ainsi qu’ouvrir un espace d’expérimentation pour les start-up agricoles œuvrant pour le développement d’une alimentation durable

La commune vient d’acquérir un terrain de 5 hectares qui pourrait permettre de mettre à disposition un espace d’expérimentation aux start-up. Ceci permettrait de promouvoir la recherche dans le domaine de l’agriculture et d’une alimentation durable et locale. En effet, les petites entreprises comme les start-up ne peuvent pas supporter un tel investissement d’acquisition de terrain agricole due aux cours du foncier très élevée dans la région PACA. Cet incubateur agricole aurait donc pour but de faciliter la création d’entreprises innovantes en termes de développement durable de l’agriculture.

Explication des choix méthodologiques employés :

Une rénovation des bâtiments et une mise en état est tout d’abord nécessaire à la mise en place de cette action et aura lieu en 2018. Puis début 2019, les terrains seront mis à disposition pour les

potentiels projets.

Pour le premier projet, un pilote de production de serre photovoltaïque serait mis en place avec comme objectif de produire du biologique avec un rendement important. L'objectif de ce projet est de produire sur une petite surface du « bio » en ayant des quantités suffisantes pour approvisionner la commune de Châteauneuf puis celle de la CASA. Ce projet innovant pourrait servir d'exemple à reproduire sur le territoire notamment dans le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur où cela a déjà été étudié. De plus, l'approvisionnement en électricité dans la région est un problème majeur, ce projet pourrait permettre de produire de l'électricité pour la commune, car les serres seraient couplées avec des équipements dédiés à la production d'énergie renouvelable.

De plus, la commune dispose déjà d'une pépinière d'entreprise dans le domaine de l'informatique, Startéo. Un projet d'aide au diagnostic agricole assisté par drone pour favoriser une lutte biologique intégrée est en cours d'élaboration et pourrait notamment bénéficier de terrains agricoles d'expérimentation.

Mycophyto, une start-up associée au laboratoire d'INRA Sophia-Antipolis ayant pour but de réduire les intrants chimiques et promouvoir une agriculture durable serait également très intéressée par un tel projet.

Nombre de réalisations prévues :

Sur la deuxième année, l'objectif est d'incuber au moins une entreprise œuvrant pour la recherche en agriculture durable.

Suivi de l'action :

Une publication des résultats pour chaque projet sera attendu comportant notamment le rendement obtenu et les différents avantages et challenges de ce type de culture. Ce support pourra permettre de reproduire le projet sur d'autres territoires.

3) Description de l'action

Éducation à l'alimentation durable

La commune a déjà mené plusieurs actions de sensibilisation à l'alimentation durable et des jardins/potagers communs sont présents sur chaque école. Elle souhaite encore promouvoir une alimentation durable grâce à une sensibilisation des enfants mais aussi grâce à des événements ouverts aux habitants de la CASA.

Explication des choix méthodologiques employés :

L'adjointe de la mairie déléguée à la petite enfance et aux affaires scolaires sera chargée des différentes missions liées à ce projet : les contenus pédagogiques, la mise en place du projet pour le tri et le compost, etc. Elle sera à l'interface des différents publics et acteurs pour s'assurer de la mise en place des projets promouvant l'éducation alimentaire.

AAP du PNA 2017-2018 – Candidature Commune Châteauneuf – Présentation synthétique du projet

Nombre de réalisations prévues :

Pour sensibiliser les enfants, les parents et tous les citoyens à une alimentation durable, la commune de Châteauneuf de Grasse met en place plusieurs projets et activités :

- continuer l'éducation alimentaire faite auprès des enfants des établissements scolaires
- sensibilisation aux gaspillages alimentaires
- mise en place d'un compost pour la cuisine centrale
- mettre à disposition des jardins communs
- projection de film sur l'alimentation durable
- journées dédiés à l'alimentation durable et l'agriculture
- mise en place de compost avec la société Compost'n Co

Suivi de l'action :

- Mise en place d'au moins deux journées et projections de films dédiées à l'alimentation durable
- Mise en place de pesée dans les restaurants scolaires pour lutter contre le gaspillage alimentaire

III. Moyens mis en œuvre

Le projet sera conduit par un groupe de pilotage qui sera le garant de la mise en œuvre du projet et du respect des orientations et du calendrier. Administrativement le projet sera coordonné par Emmanuel Delmotte, maire de la commune de Châteauneuf. Un chargé de mission à temps plein va être recruté et dédié à la mise en œuvre des actions listées dans le projet déposé. L'appel à projet PNA permettrait de recruter un chargé de mission et de le former (diplôme universitaire de « Chef de projet en Alimentation durable ») pour optimiser la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial. Ce chargé de mission travaillera en collaboration avec les personnes ayant initié les actions précédentes (la commission d'agriculture de la commune, M. Jean directeur de l'ESAT gestionnaire des cantines scolaires, le conseil d'Agriculteurs locaux). Ce chargé de mission sera ensuite amené à étendre ce projet à l'ensemble des communes de la CASA.

Au niveau logistique les moyens communaux seront sollicités. Lors de phases de recherche le tissu associatif et les partenariats déjà tissés avec Agribio 06 (groupement des agriculteurs Bio du département), Un plus Bio et l'ESAT pourront être sollicités.

IV. Pilotage, évaluation de l'impact, valorisation et continuité**Pilotage du projet**

Le projet sera piloté par un comité de pilotage composé de :

Emmanuel Delmotte, Maire de Châteauneuf de Grasse

Lionel Mario, chargé de mission et coordinateur du projet alimentaire territorial

La commission agricole de Châteauneuf de Grasse

Gilles Pérole, directeur de l'association Un plus Bio

M. Jean directeur de l'ESAT

Madame Valentine Vincentelli, chargée de missions à l'agriculture à la CASA
La chambre des métiers et de l'artisanat
La chambre d'agriculture
Agribio 06
Produire à Châteauneuf pour manger bio à la CASA
La Fondation d'Auteuil
Terre de liens
Formation CFPPA du lycée agricole d'Antibes
L'Association des parents d'élèves

Ce comité de pilotage se réunira tous les 4 mois pour évaluer l'avancée de la mise en œuvre des actions à partir du calendrier prévisionnel déposé. L'évaluation de l'avancée de chacune des 3 actions se fera à partir des indicateurs listés pour chacune d'elle. Ce comité de pilotage sera également chargé d'évaluer en cas de besoin la nécessité de préciser, ajuster ou orienter le déroulement des actions du PAT en lien avec l'appel à projet du PAT. 7

Trois autres comités techniques auront lieu tous les 2 mois et auront pour but de faire un point sur les actions à mener et préciser l'avancée de chaque action.

Le comité technique de l'action 1 sera composé de :
Lionel Mario, chargé de mission et coordinateur du projet alimentaire territorial
M. Jean directeur de l'ESAT
La commission agricole de Châteauneuf de Grasse
La Chambre d'Agriculture
La Fondation d'Auteuil
Les Jardins de la Vallée de la Siagne
Conseil d'Agriculteurs locaux

Le comité technique de l'action 2 sera composé de :
Lionel Mario, chargé de mission et coordinateur du projet alimentaire territorial
Madame Valentine Vincentelli, chargée de missions à l'agriculture à la CASA
La Chambre des métiers et de l'artisanat
Madame Christine Poncet de l'INRA
Natalie Lenoir, CFPPA du Lycée agricole d'Antibes
Terre de liens

Le comité technique de l'action 3 sera composé de :
Lionel Mario, chargé de mission et coordinateur du projet alimentaire territorial
Martine Lipuma, délégué à la Culture et à l'animation
Laurence Margailan, délégué à la petite enfance et aux affaires scolaires
M. Jean, directeur de l'ESAT
Association des Parents d'élèves
Compost'n Co

Évaluation de l'impact :

Pour chaque action des indicateurs ont été présentés pour permettre son évaluation. Par ailleurs sur la commune un questionnaire d'impact en début de projet et un autre en fin de projet permettra d'évaluer l'approche des citoyens dans leur mode alimentaire en termes de durabilité.

Une évaluation bilan carbone aura également lieu pour l'approvisionnement en fruits et légumes sur la cantine de Châteauneuf au début et à la fin du projet pour évaluer l'impact environnemental du projet.

Valorisation :

Les 3 actions proposées feront l'objet d'un certain nombre d'actions de valorisation : la publication de résultats concernant l'espace d'expérimentation de la couveuse agricole mais également partage toutes autres informations concernant le projet agricole. Une fiche par action sera également écrite pour permettre une reproductibilité des actions.

Continuité :

Ce projet aux objectifs multiples a pour but d'accompagner des changements de productions et de pratiques alimentaires vers un mode d'alimentation durable au sein du territoire de la commune mais aussi de la communauté d'agglomération. Il s'inscrit dans la continuité des actions valorisées par la commune de Châteauneuf depuis ces dernières années et être aidé par le PAT permettrait un développement plus rapide de la démarche engagée. Une continuité sur le long terme des actions de ce projet dans le cadre du partage d'expérience et de la reproductibilité des actions sur d'autres territoires est essentielle pour un développement d'une alimentation durable sur l'ensemble du territoire.



Annexe 1 : Calendrier prévisionnel

	2018												2019											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Action 1 : projet agricole																								
Mise en état du terrain																								
Approvisionnement en légumes et fruits bio																								
Action 2 : « couveuse » agricole																								
Mise en état du terrain et du bâti																								
Fonctionnement de la couveuse																								
Action 3 : Éducation alimentaire																								
Projection film																								
Journées dédiées à l'alimentation durable																								
Mise en place pesée dans les cantines																								

Annexe 2 : Budget prévisionnel

Année et financeur →	2018		2019	
	PNA	commune	PNA	commune
Ligne budgétaire ↓				
Budget projet agricole	10 000,00	48 000,00	10 000,00	48 000,00
Charges de personnel	15 000,00	30 000,00	15 000,00	30 000,00
Frais de communication	5 600,00	1 400,00	5 600,00	1 400,00
Frais de déplacement et de mission	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Ateliers enfants	8 000,00	2 000,00	8 000,00	2 000,00
Total	41 600,00	84 400,00	41 600,00	84 400,00

Total PNA	Total Commune	Total Projet
83 200,00	168 800,00	252 000,00

Annexe 3 : Domaine des Ferrages



Envoyé en préfecture le 28/02/2018

Reçu en préfecture le 28/02/2018

Affiché le



ID : 006-210600383-20180222-2018_02_3-DE

AAP du PNA 2017-2018 – Candidature Commune Châteauneuf – Présentation synthétique du projet

